

Il a fallu dix personnes pour concrétiser dans le courrier picard du vendredi 12 septembre une réponse à la déclaration de la Sénatrice Esther Benbassa qui quitte sa résidence secondaire à Ault !

Du poissonnier-chasseur André Mayer à l'ancien maire Jean-Yves Cauchois, le groupe réuni autour de la Maire a voulu exprimer que dans cette affaire la ville d'Ault aurait été salie !

De notre point de vue, ce qui salit surtout la ville, c'est cette ambiance de xénophobie qui suinte au travers des propos des uns et des autres. Depuis plus d'un an, Mme Sueur et ses colistiers d'hier et d'aujourd'hui se font un malin plaisir en opposant les aultois soit disant « de souche » à tous les autres.

Le ridicule ne tuant pas, M. Mayer dit avec beaucoup d'élégance : « *je suis né à Ault, je suis du cru et pas une pièce rapportée* ». C'est vite oublier que lui même et sa sœur (Mme Sueur) sont natifs de Woignarue qualifiée par ailleurs par M. Cauchois « *d'assemblée d'agriculteurs qui s'occupent de leurs terres* ». On s'étonne après cela que les relations avec les villes voisines soient difficiles !

De plus Mme Sueur précise qu'elle rêve d'une ville sans résidence secondaire car « *les résidents secondaires ne sont là qu'en juillet et août et ce sont eux qui réclament sans arrêt* » et plus loin « *ils disent toujours qu'ils payent et pour cela ils veulent tout, alors que les aultois se contentent de ce qu'ils ont toute l'année* ». Quelle considération pour ses concitoyens !

Voilà donc Mme Sueur qui sanctifie le départ de Mme Benbassa ! Ault qui vient de perdre 300 habitants entre les deux recensements n'a pas fini de voir sa population diminuer et ses ressources fiscales fondre comme neige au soleil.

Concernant l'avenir du front de mer, Marthe SUEUR ne tolère pas l'autodestruction qui se met en place.

Elle a donc oublié que c'est son conseil municipal du 24 septembre 2010 qui a voté pour le financement du rapport INTERLAND (à hauteur de 179 750 € hors taxes), rapport qu'elle a voulu tenir secret le plus longtemps possible. En effet ce rapport organise le recul stratégique, fait du front de mer une zone sans habitation . . . Le 12 juillet 2012, elle a voté pour que le Syndicat Mixte engage la ville dans le projet Cousin avec les contreparties annoncées que sont la destruction de 80 maisons, de l'ancien casino, de 5 commerces d'hôtellerie-restauration, de 1,7km de voirie. . .

La première partie de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques vient d'être validée. Les aléas (sources de danger) définis par le Sous-Préfet d'Abbeville s'appuient sur une doctrine d'abandon de l'entretien des ouvrages de protection.

Il est un peu tard pour qu'elle puisse dire maintenant qu'elle n'est pas d'accord avec ce qui se dessine. Pourtant elle a toujours soutenu par ses votes et ses engagements financiers les volontés politiques portées par le Syndicat Mixte et autres décideurs institutionnels que sont le Conseil Général de la Somme et la Préfecture de la Somme !

Heureusement que l'Association Ault Environnement était là pour informer la population de toutes les tractations bien camouflées et prendre en considération toutes les personnes qui subissent un préjudice aussi bien moral que financier !

Concernant le problème de ruissellement des eaux pluviales et des eaux usées

Ce problème n'est pas nouveau et il y a belle lurette que Mme Sueur a laissé se dégrader les réseaux alors qu'elle disposait du rapport SOMEA* établi en 2003 qui prévoyait des solutions. Elle dit maintenant vouloir tout mettre en œuvre alors que les caisses du SIVOM** dont elle a été la Vice-Présidente ces 6 dernières années sont presque vides.

Non, l'attribution du pavillon bleu n'est pas un critère de salubrité de la ville, il ne concerne que la plage d'Onival.

Oui les eaux boueuses provenant des champs, oui les eaux souillées déferlant de la rue de Paris salissent notre ville et lui donnent une très mauvaise image !

Marthe Sueur se dit confiante en l'avenir

Un premier permis de construire a été accordé pour un projet de lotissement situé à proximité du Camping de la Chapelle : le « lotissement Kardous » où devraient s'y construire 120 logements ...

Un second projet de lotissement avec 190 logements Haute Qualité Environnementale est prévu sur le site du Moulinet dont le Syndicat Mixte est devenu propriétaire sous le mandat de Jean-Yves Cauchois. Depuis une ZAC y a été créée conformément aux engagements pris dans l'Appel à Projets Cousin !

Nous allons assister au bétonnage des derniers espaces de nature disponibles sur Ault, nous allons assister à l'infiltration forcée de quantités phénoménales d'eaux de pluie dans des falaises dont la fragilité est bien connue, à l'envoi de quantités d'eaux usées vers une station d'épuration qui n'est plus aux normes depuis longtemps !

Ces projets vont coûter très chers à la collectivité, ne parlons pas de l'impact écologique désastreux et définitif qui lui n'a pas de prix !

Mme Benbassa a dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

Il faut en finir avec tant d'incompétence, de petits arrangements entre amis, de mépris de l'intérêt général, de xénophobie, de repli sur soi, de refus du dialogue, d'incapacité à présenter, à suivre et à faire aboutir une vision d'avenir . . . il est vraiment dur de vivre à Ault et en plus on y paie les impôts parmi les plus élevés de la région.

Avec tous ceux qui aiment Ault, nous pensons qu'il est urgent de se mobiliser pour sauver la ville, son caractère balnéaire, son patrimoine naturel, historique et humain !

Ce sont depuis toujours les buts poursuivis par l'Association Ault Environnement, elle continuera encore longtemps d'agir en ce sens, n'en déplaise à certains !

**Pour l'Association Ault Environnemental
Le Président Bernard MOTUELLE**

*** SOMEA : Somme Espace Agronomie dépendant de la Chambre d'Agriculture**

**** SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple**